

Des postes de secours écolos

BISCARROSSE
L'été prochain, la station devrait présenter de nouveaux postes de secours modulaires en pin maritime. Ils seront utilisés toute l'année

ADRIEN GAVAZZI
montdemarsan@sudouest.fr

Les postes de secours des plages de Biscarrosse, ces sortes de cabanes blanches en préfabriqué, jurent avec le paysage. C'est du moins ce qu'en pense la mairie, qui s'appête à s'équiper de nouveaux locaux pour l'été prochain, en pin maritime. À l'origine de la démarche : le Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral aquitain, un partenariat mis en place en 2006 regroupant l'État, la Région, les départements côtiers et les intercommunalités du littoral. Ces postes de secours innovants entrent dans le cadre d'une de ses missions principales : le développement durable.

« C'est une réponse à un besoin qui a émergé en 2010, quand de nombreuses communes ont commencé à travailler sur des projets de réhabilitation des plages », explique le directeur du GIP, Nicolas Castay. L'idée : s'appuyer sur la filière locale, d'où le recours au pin maritime. « On a proposé un appel à candidatures aux communes qui pouvaient être intéressées par le projet. C'est Biscarrosse qui a été retenue. »

Biscarrosse, station pilote

Pourquoi elle ? « Nous sommes très ouverts sur ce genre d'expérimentation : Biscarrosse a fait partie des premières communes à revaloriser les côtes avec le plan plage, avance Didier Lumalé, le directeur de la communication de la Ville. Je pense que le GIP en est conscient. » Elle devient donc en quelque sorte la station pilote de cette initiative. Quand viendra



l'heure du bilan, à la fin de la saison 2015, si tout s'est bien passé, les autres communes devraient suivre l'exemple.

Le premier poste de secours sera posé sur la plage sud. Ensuite, on en prévoit un pour chaque plage. Coût total de l'opération, financée par la Ville, le Conseil régional et les Conseils généraux de Gironde et des Landes : 22 000 euros. Le plantype est attendu pour le début de l'hiver. Pour l'heure, on a démarché des entreprises et lancé un cahier des charges. Qui comporte un élé-



Pour l'heure, les postes de secours sont des modulaires préfabriqués loués par la commune.

PHOTO A. G.

ment essentiel : le caractère déplaçable du poste de secours, à chaque fin de saison, pour qu'il puisse servir à d'autres fins. Il doit donc être le plus commode possible, en termes de modularité.

Plus grande polyvalence

« C'est moi qui ai eu l'idée de faire évoluer le cahier des charges vers une plus grande polyvalence, commente Didier Lumalé. J'ai trouvé

une seconde vocation à ces postes de secours. » Ils pourraient par exemple être utilisés par des associations locales qui ne disposent pas de structures d'accueil, ou encore servir pour la patinoire d'hiver. « Ce sera à chaque commune qui souhaitera s'équiper d'un poste de secours modulaire de trouver une logique d'utilisation qui corresponde à ses besoins de territoire. »

Les principaux intéressés, les maîtres nageurs sauveteurs, ont été contactés pour savoir quels étaient leurs besoins : des douches, une penderie pour faire sécher leur combinaison... L'un d'eux pense que leurs locaux s'en trouveront agrandis. Ce qui ne sera pas du luxe. Comme le rappelle Vincent Batailler, le chef de poste à la plage du Vivier : « On y passe toutes nos journées, de 11 à 19 heures ! »